

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

## **Du 30 avril au 11 mai 2023**

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **1. Mot d'ouverture**

Éric Clermont souhaite la bienvenue à tous. Il explique que cette assemblée générale sera axée sur les prochaines négociations de 2023 ainsi que sur l'intensification des moyens de pression. Il souligne deux (2) éléments importants à considérer, soit :

- 1) Le fait que nous sommes en Front commun syndical
- 2) La constitution d'un fonds local de grève (voté lors de l'assemblée générale de février 2023)

De plus, il souligne que le 6 avril dernier ont été déposées les listes des services essentiels à l'employeur ainsi qu'au tribunal administratif du travail (TAT). Il rappelle l'importance de rester mobilisé et que les membres doivent être au rendez-vous dans les prochaines semaines pour une campagne de visibilité par des moyens de pression.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Mot d'ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale de consultation de septembre 2022 et de l'assemblée générale annuelle de février 2023
4. Négociation 2023 : Mise en contexte
5. État des négociations : table centrale (Front commun)
6. État des négociations : table sectorielle (FSSS-CSN)
7. Intensification des moyens de pression
8. Planification stratégique du recours à la grève
9. Projet de loi 15
10. Clôture de l'assemblée le 11 mai 2023

*Proposé par: Stéphane De Bondy*

*Appuyé de : Mélissa Paul*

*Adopté*

### **3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'AGA de consultation de septembre 2022 et de l'assemblée générale annuelle de février 2023.**

*Proposé par : Marius Ciprian Popescu*

*Appuyé par : Estelle Picard*

*Adopté*

### **4. Négociation 2023 : mise en contexte**

Résumé d'Éric Clermont de plusieurs enjeux caractérisant la ronde de négociation de 2023.

Dont :

- Un niveau d'inflation historique
- Un retard salarial de 11.9 % par rapport à l'ensemble des Québécois
- Des conditions de travail et de pratique difficiles
- Un grave exode des travailleuses et travailleurs ainsi qu'une importante pénurie de main-d'oeuvre

### **5. État des négociations : table centrale (Front commun)**

Résumé de Jean-Marc Daoust, V.-P. catégorie 2, sur l'état des négociations de la table centrale :

Dont :

- Une offre salariale déconnectée et un gouvernement qui laisse entendre que la question des salaires est réglée
- Un gouvernement qui s'attaque à notre régime de retraite
- Un gouvernement qui demeure silencieux sur nos revendications

Dans le contexte de crise dans les réseaux, les offres du gouvernement sont nettement insuffisantes.

### **6. État des négociations : table sectorielle (FSSS-CSN)**

Présentation d'Éric Clermont de l'état des négociations de la table sectorielle.

Dont : Le projet de négociation syndical qui contient 27 demandes réparties en cinq (5) orientations :

- 1) Humaniser les soins et les services;
- 2) Valoriser le personnel et rehausser le sentiment d'appartenance;
- 3) Régler les iniquités et les problèmes de justice;
- 4) Prendre soin des travailleuses et des travailleurs;
- 5) Miser sur les services publics et la décentralisation.

Le dépôt patronal du 15 décembre 2022 ne répondait aucunement à nos grands enjeux

Des « offres » aux allures austères et imprécises :

- Du déjà vu;

- Des attaques aux conditions de travail (primes, temps supplémentaire, nombre d'heures de la semaine de travail, etc.);
- Rien de concret donnant espoir que les conditions de travail s'amélioreront;
- Absence de réponse sur les propositions syndicales.

À ce jour, la partie patronale n'a toujours pas répondu aux propositions syndicales.

## 7. Intensification des moyens de pression

Chantal Morin, V.-P. à la mobilisation résume aux membres l'importance d'être mobilisé et la façon de faire pour l'intensification des moyens de pression :

- Actions individuelles déployées de façon collective
- Actions menées localement et tenant compte des réalités propres à chacun des milieux de travail
- Actions menées sur une base régionale ou nationale
- Actions d'éclat dans l'espace public

Pourquoi intensifier dès maintenant les moyens de pression ?

- Parce que la mobilisation a un effet important aux différentes tables de négociation
- Pour créer un *momentum* autour de la négociation : le gouvernement dit vouloir trouver des solutions rapidement, il doit donc être plus actif lors des pourparlers
- Pour générer l'adhésion de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs par l'action
- Pour préparer le terrain à l'acquisition du droit de grève après la rentrée 2023

## 8. Planification stratégique du recours à la grève

**Pourquoi planifier la grève ? :**

- Parce qu'elle doit être planifiée d'avance pour s'assurer d'être prêts au moment où son usage serait jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation.
- Parce que planifier la grève, c'est notamment réfléchir aux différentes formes de grève, aux stratégies de déploiement et aux actions à mener lors de journées de débrayage.

**Le moment jugé opportun de faire la grève, c'est quand ?**

- C'est lorsque la négociation en a besoin.
- C'est lorsque nous, d'une seule voix, pouvons l'exercer à son plein potentiel afin qu'elle ait un maximum d'impact.
- 

Recommandation du Front commun :

CONSIDÉRANT la force de l'alliance en Front commun CSN-CSQ-FTQ et APTS

- **Que le STT CEMTL CSN donne le mandat en Front commun :**
  - D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique ;
  - De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales.

*Proposé par : Stéphane de Bondy*

*Appuyé par : Mélissa Paul*

*Adopté*

## **9. Projet de Loi 15 (survol)**

### **Quels sont les réels problèmes du réseau ?**

- Pénuries de main-d'œuvre et effets néfastes de l'austérité (attraction, rétention)
- Modèle des CLSC délaissé, pourtant un exemple cité partout dans le monde
- Gestion basée sur le monde des affaires, inadaptée aux enjeux de santé et services sociaux
- Trop grande centralisation qui empêche le terrain de trouver et déployer les meilleures solutions
- Perte de pouvoir des populations et instances locales
- Perte d'expertise et coûts liés à la sous-traitance (ex. MOI)

### **Comment améliorer la performance ?**

- Plus de commandes et de contrôles « d'en haut » ou plus de soutien et de confiance « sur le terrain »
- Avec les idées de quelques « Top guns » du privé ou avec les idées des personnes qui œuvrent sur le terrain ?
- À travers une mégastucture qui contrôle les pouvoirs ou avec des petites équipes autonomes déployées sur le terrain, et dotées de réels moyens?
- Avec des mesures « mur à mur » à l'échelle nationale ou en tenant compte des besoins spécifiques de chaque localité ?
- Avec plus de place au secteur privé ou avec une vision qui mise sur le renforcement des soins et services publics ?

## **10. Clôture de l'assemblée le 11 mai 2023**

*Levée de l'assemblée générale proposée par : Lise Morissette*

---

**Éric Clermont**  
**Président**

---

**Johanne Gallant**  
**Secrétaire**